

Recherches sociographiques



Les dimensions sociologiques du vote créditiste au Québec

Vincent Lemieux

Volume 6, numéro 2, 1965

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055266ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055266ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lemieux, V. (1965). Les dimensions sociologiques du vote créditiste au Québec. *Recherches sociographiques*, 6(2), 181–195. <https://doi.org/10.7202/055266ar>

Résumé de l'article

Le propos de cet article est de montrer qu'une étude du vote créditiste au Québec, dans la tradition de la sociologie électorale française, peut éclairer ce qui demeure plus ou moins caché à d'autres voies d'analyse, à condition toutefois de ne négliger aucune dimension de ce vote. Nous considérerons les élections fédérales de 1962 et de 1963. Quant à la méthode suivie et aux techniques utilisées, elles sont très sommaires : il s'agit de montrer ici l'utilité d'une approche, quitte à en raffiner plus tard la méthode et les techniques.

LES DIMENSIONS SOCIOLOGIQUES DU VOTE CRÉDITISTE AU QUÉBEC

Le propos de cet article est de montrer qu'une étude du vote créditiste au Québec, dans la tradition de la sociologie électorale française, peut éclairer ce qui demeure plus ou moins caché à d'autres voies d'analyse, à condition toutefois de ne négliger aucune dimension de ce vote. Nous considérerons les élections fédérales de 1962 et de 1963. Quant à la méthode suivie et aux techniques utilisées, elles sont très sommaires : il s'agit de montrer ici l'utilité d'une approche, quitte à en raffiner plus tard la méthode et les techniques.

1. *La dimension partisane*

Le 8 juin 1962, le parti du Crédit Social recueillait les suffrages de plus de 30 pour cent des votants dans 31 des 75 circonscriptions du Québec, soit, par ordre décroissant des pourcentages, dans : Villeneuve, Beauce, Québec-Ouest, Québec-Montmorency, Chapleau, Lac-Saint-Jean, Saint-Maurice - Laflèche, Portneuf, Lapointe, Roberval, Mégantic, Sherbrooke, Chicoutimi, Dorchester, Québec-Est, Saguenay, Richmond - Wolfe, Lévis, Compton - Frontenac, Montmagny - L'Islet, Drummond - Arthabaska, Charlevoix, Shefford, Bellechasse, Rivière-du-Loup - Témiscouata, Kamouraska, Stanstead, Rimouski, Champlain, Matapédia - Matane, Hull. Dans toutes ces circonscriptions, sauf dans les cinq dernières, le candidat du Crédit Social était élu député.

Dix-sept ans auparavant, le 11 juin 1945, le Crédit Social, qui avait présenté 43 candidats dans les 65 circonscriptions fédérales d'alors au Québec, recueillait 4.5 pour cent des votes dans l'ensemble de la province. Dans 17 circonscriptions, ce pourcentage s'élevait à plus de 6 pour cent. Or, de ces 17 circonscriptions d'alors une seule, celle de Labelle, ne recouvre pas le territoire couvert par les 31 circonscriptions « fortes » de 1962. Autrement dit, dans toutes les autres, compte tenu des modifications apportées à la carte électorale, le Crédit Social allait dépasser la marque des 30 pour cent en 1962. C'est une première présomption qu'il y a une relation entre le Crédit Social des années 1940 et celui des années 1960.

Une thèse présentée en 1947 à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval vient corroborer cette présomption.¹ À la fin de 1946, les circonscriptions (provinciales) où l'on comptait le plus grand nombre d'abonnés au journal créditiste *Vers demain* étaient les suivantes :

Abitibi.....	763
Ville de Québec.....	746
Lac-Saint-Jean et Roberval.....	530
Beauce.....	330
Sherbrooke.....	251
Portneuf.....	170
Frontenac.....	168
Bellechasse.....	145
Chicoutimi.....	141
Québec-Comté.....	138
Montmorency.....	138
Mégantic.....	136
Kamouraska.....	136
Dorchester.....	115
Compton.....	100

Dans tout le territoire couvert par ces circonscriptions provinciales d'alors, — soit, en gros, les régions périphériques de l'Abitibi et du Saguenay – Lac-Saint-Jean, la ville de Québec et les circonscriptions avoisinantes, ainsi que les Cantons de l'Est (en partie) —, le Crédit Social devait obtenir le soutien de plus de 30 pour cent des votants en 1962.

Finalement, les résultats obtenus par le parti provincial de *L'Union des Électeurs* (un autre nom pour le Crédit Social), en 1948, annoncent eux aussi ce qui allait se passer en 1962. Le parti créditiste recueille, cette année-là, les suffrages de 9.4 pour cent des votants. Dans la ville de Québec ce pourcentage est de 13.0 pour cent, alors qu'il n'est que de 1.7 pour cent dans la ville de Montréal. Hors de la ville de Québec, il y a 29 circonscriptions où l'Union des Électeurs est forte de plus de 10 pour cent des votants. De ces 29 circonscriptions, quatre seulement ne recouvrent pas des circonscriptions fédérales où le Crédit Social devait franchir le seuil des 30 pour cent en 1962, et ce sont : Beauharnois, Labelle, Papineau et Témiscamingue.

Donc, au total, c'est dans le territoire de quelques-unes de nos 31 circonscriptions seulement (Drummond – Arthabaska, Charlevoix, Shefford, Rimouski et Hull) que les votes obtenus par le Crédit Social en 1945 et en 1948, ou encore le chiffre des abonnements à *Vers Demain* à la fin de

¹ R. MORIN, *Crédit Social*, thèse présentée pour la maîtrise au Département de sociologie de l'Université Laval, 1947.

1946, ne préfigurent pas par leur ampleur relative ce qui allait se passer en 1962.

2. La dimension socio-économique

S'il y a relation, il n'y a pas commune mesure entre les résultats électoraux du Crédit Social durant les années 1940 et ses résultats électoraux en 1962. Autrement dit, il semble bien que la récente propagation du Crédit Social se soit faite proportionnellement aux noyaux créditistes des années 1940, et sans doute à partir d'eux, mais il reste à voir quelles couches de la population ont été gagnées par ce nouveau Crédit Social.¹

À ce propos, quelques études monographiques qui ont porté sur des circonscriptions autour de Québec² indiquent assez nettement qu'au moins deux grandes catégories d'électeurs, chacune d'elles se situant sur un plan différent, ont appuyé plus que d'autres le Crédit Social.

Ce sont d'abord, quant au lieu de résidence, les électeurs des petites localités de 1,000 à 5,000 habitants environ. Dans Lévis comme dans Portneuf, ces localités viennent en tête quant au soutien qu'elles ont apporté au Crédit Social. D'ailleurs, si on stratifie selon la taille des localités certains sondages effectués à l'occasion des élections fédérales de 1961, on voit nettement que dans l'ensemble du pays le Crédit Social semble avoir eu plus de succès dans les localités de 1,000 à 10,000 habitants qu'en tout autre type de localité.³

Le lieu de résidence mis à part, il semble bien que ce soit sur le plan des occupations qu'on trouve les corrélations les plus élevées avec les résultats du Crédit Social. Dans Québec-Est, si on regroupe les paroisses en zones homogènes, on constate, en effet, que c'est entre la proportion des occupations « inférieures » (travailleurs des transports et communications, ouvriers, artisans, manœuvres) et la proportion des électeurs créditistes que la corrélation de rang est la plus élevée. La corrélation avec les niveaux d'instruction est presque aussi bonne, mais elle l'est beaucoup moins avec les niveaux de revenu, la proportion des locataires, etc. Dans Lévis, non seulement la corrélation est forte, mais on constate que la probabilité qu'un électeur d'occupation « inférieure » ait voté pour le Crédit Social est

¹ Je n'insisterai pas ici sur la conjoncture de crise économique qui existait au Québec depuis 1957, et plus particulièrement dans la plupart des zones créditistes fortes. Pour quelques indications là-dessus, voir V. LEMIEUX, « The Election in the Constituency of Lévis », dans J. MEISEL (ed.), *Papers on the 1962 Election*, Toronto, University of Toronto Press, 1964, 33-52.

² V. LEMIEUX, « The Election in the Constituency of Lévis », *op. cit.* ; L. DUCLOS, *Le comportement électoral du comté de Québec-Est de 1956 à 1963* ; G. JULIEN, *Les élections fédérales et provinciales dans le comté de Portneuf (1944-1963)* ; A. OUELLET, *Élections fédérales dans le comté de Lévis (1949-1962)*, thèses présentées pour la maîtrise au Département de science politique de l'Université Laval, 1964.

³ Voir, par exemple, le tableau VI à la page 37, dans P. REGENSTREIF, *The Dieffenbaker Interlude*, Toronto, Longmans, 1965.

d'autant plus élevée que la proportion des occupations inférieures (chômeurs compris) est élevée dans la population, ce qui vient confirmer des constatations déjà faites par J. Klatzmann, entre autres.¹

Évidemment, ces corrélations ne peuvent être établies qu'en milieu urbain. En milieu rural, la diversité des occupations n'est pas assez grande pour que de tels calculs puissent être effectués. Cependant, si l'on se reporte à nos 31 circonscriptions, on peut faire assez bien le partage entre celles où, plus qu'ailleurs, le Crédit Social semble avoir trouvé son appui du côté des occupations urbaines « inférieures », et celles où il a trouvé davantage son appui dans des milieux ruraux agricoles. Dans ces milieux, l'insuffisance du revenu, plus qu'une position inférieure dans la hiérarchie sociale, semble avoir porté les électeurs vers ce parti.

Dans un premier groupe, qui serait celui du créditisme plutôt *social*, on peut ranger celles de nos circonscriptions où la proportion des mineurs, ouvriers et manœuvres est forte (généralement plus de 40 pour cent de la main-d'œuvre),² soit, par ordre alphabétique : Champlain, Chapleau, Chicoutimi, Drummond - Arthabaska, Hull, Lac-Saint-Jean, Lapointe, Lévis, Mégantic, Québec-Est, Québec - Montmorency, Québec-Ouest, Richmond - Wolfe, Saguenay, Saint-Maurice - Lafleche, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, Villeneuve (19 au total).

Dans un second groupe, qui serait celui du créditisme plutôt *économique*, on aurait les 12 autres circonscriptions, où les agriculteurs sont généralement plus de 20 pour cent de la main-d'œuvre, soit : Beauce, Bellechasse, Charlevoix, Compton, Frontenac, Dorchester, Kamouraska, Mata-pédia - Matane, Montmagny - L'Islet, Portneuf, Rimouski, Roberval, Rivière-du-Loup - Témiscouata (12 au total).

L'élection provinciale de 1962, au Québec, allait manifester de façon évidente ce double fondement du Crédit Social. En effet, dans le territoire couvert par 15 des 19 circonscriptions de créditisme plutôt social, les Libéraux sont en progrès, au total, par rapport à 1960, les exceptions étant Champlain, Lac-Saint-Jean, Lévis (de très peu) et Shefford (de très peu, également). Inversement, dans le territoire couvert par 10 des 12 circonscriptions de créditisme plutôt économique, c'est l'Union Nationale qui gagne du terrain, les exceptions étant Charlevoix et Kamouraska.

Tout se passe donc comme si le parti libéral du Québec avait profité de la revendication sociale, forte surtout dans les milieux urbains, qui avait fondé la vague créditiste, cinq mois auparavant ; l'Union Nationale profitait plutôt de la revendication économique, forte surtout dans les milieux ruraux, et qui avait été également sous-jacente à la diffusion du Crédit Social. Les thèmes de la propagande des deux partis furent d'ailleurs

¹ J. KLATZMANN, « Comportement électoral et classes sociales », dans M. DUVERGER *et al.*, *Les élections du 2 janvier 1956*, Paris, A. Colin, 1957, 254-285.

² D'après le *Recensement du Canada* de 1961.

assez nettement orientés dans ces deux directions différents au cours de la campagne électorale.

Ce double fondement du Crédit Social, que manifeste si bien l'élection provinciale de 1962, nous fournit également une explication tout à fait plausible des grands succès que le parti a obtenus dans les petites localités de 1,000 à 5,000 habitants. En effet, dans la plupart de ces localités les deux fondements, le social et l'économique, cumulent leurs effets. Beaucoup de ces petites localités sont peu prospères et bien des familles y ont des revenus insuffisants ; d'autre part, la conscience de classe trouve davantage à s'y alimenter que dans les localités encore plus petites et généralement plus homogènes. Tout y concourait à un fort vote créditiste et c'est ce qui se produisit dans bien des cas.

3. *La dimension politique*

Toutefois, les traditions partisans et les facteurs socio-économiques ne suffisent pas à expliquer les succès créditistes de 1962. Il y avait quand même à ce moment quelques autres circonscriptions où existaient d'assez fortes traditions créditistes et des conditions socio-économiques favorables (ainsi, Gatineau et Labelle dans l'Outaouais) et où, pourtant, le Crédit Social n'a pas atteint 30 pour cent des votants. Il se pourrait que le facteur de la partisanerie et les facteurs socio-économiques ne puissent influencer sur le comportement électoral sans la médiation ou le concours d'une dimension « catalytique » différente de ces facteurs.

C'est la thèse qu'a soutenue avec vigueur Maurice Pinard¹ qui nomme cette dimension celle des facteurs politiques. Selon lui, c'est dans certaines caractéristiques du système fédéral des partis au Québec qu'il faut chercher les facteurs politiques qui expliquent la montée du Crédit Social. Plus précisément, c'est la faiblesse du parti conservateur au Québec, depuis 1917 surtout, qui aurait produit les conditions favorables que le Crédit Social a su exploiter. Jusque là, la thèse de Maurice Pinard est inattaquable. Il n'a d'ailleurs pas de peine à montrer, par d'autres exemples canadiens et étrangers, qu'en système des deux partis la faiblesse prolongée d'un des deux « vieux partis » précède toujours, ou à peu près toujours, la montée d'un tiers parti. L'auteur en conclut que dans de tels systèmes le parti d'opposition doit conserver la faveur d'au moins un tiers des votants : autrement il est en danger d'être supplanté par un nouveau parti.

Là où la thèse de Maurice Pinard apparaît plus vulnérable, c'est lorsqu'il en déduit qu'on devait s'attendre à ce qu'au niveau des circons-

¹ M. PINARD, *Political Factors in the Rise of Social Credit in Québec*, communication présentée au XXXVI^e congrès de l'Association canadienne des Sciences politiques, à Charlottetown, en juin 1964.

criptions le Crédit Social soit d'autant plus fort que les Conservateurs étaient faibles, ce qui d'après lui s'observe aisément. Or, la démonstration qui en est faite me semble discutable. Elle consiste à considérer comme circonscriptions « fortes » chez les Conservateurs celles que ce parti a remportées en 1957 et en 1958 ; comme circonscriptions « moyennes » celles qu'il a remportées en 1958, mais pas en 1957 ; et comme circonscriptions faibles celles qui lui ont échappé en 1957 et en 1958. Les circonscriptions « moyennes » sont elles-mêmes divisées en deux catégories, selon que les Conservateurs y ont obtenu plus ou moins de 54 pour cent des votes en 1958.¹ À ce moment, en effet, on observe que des circonscriptions conservatrices « fortes » aux circonscriptions conservatrices « faibles », le Crédit Social a de plus en plus de succès (il remporte 0 pour cent des premières, 38 pour cent des deuxièmes, 57 pour cent des troisièmes, et 69 pour cent des quatrièmes).

C'est le choix des indices de la force ou de la faiblesse des Conservateurs qui me semble discutable, surtout si on se reporte à la thèse même de l'auteur. Selon lui, en effet, les facteurs socio-économiques n'ont constitué que la conjoncture favorable à la montée du Crédit Social, alors que c'est dans le système particulier des partis fédéraux au Québec qu'il faut chercher les conditions structurales de cette montée. Dans cette perspective, il me semble que les élections de 1957 et 1958 sont un assez mauvais indice de ces conditions. Celle de 1958 surtout, qui est un cas très singulier, et qui se trouve par là beaucoup plus conjoncturale que structurale. Sans remonter à 1917 ou à 1945, ce qui n'aurait guère de sens, il me semble que les élections de 1953 et de 1957 sont plus représentatives de la période où un parti fédéral quasi unique a dominé au Québec, et si je ne me trompe, ce sont des indices de la force ou de la faiblesse des Conservateurs durant cette période que doit chercher l'auteur.

Or, si nous comptons les circonscriptions hors de Montréal où, en 1953 et en 1957, les Conservateurs n'ont pas dépassé en moyenne le seuil des 33 pour cent, nous arrivons à un total de 24 sur 54. D'autre part, rappelons que dans 31 de ces circonscriptions le Crédit Social allait obtenir plus de 30 pour cent des suffrages exprimés en 1962. Bien loin qu'elles correspondent le plus souvent aux 24 circonscriptions conservatrices « faibles » de 1953 et 1957, pas moins de 21 d'entre elles correspondent plutôt à des circonscriptions conservatrices « fortes », c'est-à-dire où les Conservateurs ont obtenu l'appui de plus de 33 pour cent des votants, en moyenne, en 1953 et en 1957. Au total, comme l'indique le tableau I, il y a plutôt relation entre la « force » des Conservateurs en 1953 et 1957 et la force du Crédit Social en 1962.

¹ Les 21 circonscriptions de l'Île de Montréal sont exclues de la démonstration pour des raisons sur lesquelles l'auteur s'explique et que je discuterai plus bas.

TABLEAU I

Résultats des Conservateurs, en 1953 et en 1957, et du Crédit Social en 1962, par circonscription (hors de Montréal).

CRÉDIT SOCIAL EN 1962	CONSERVATEURS EN 1953 ET EN 1957	
	Moyenne de plus de 33% des votants	Moyenne de moins de 33% des votants
Plus de 30% des votants.....	21	10
Moins de 30% des votants.....	9	14

Il semble donc impossible de conclure, comme le fait Maurice Pinard, à une relation positive entre la faiblesse du parti conservateur avant 1962 et les succès créditistes cette année-là.¹

Quoi qu'il en soit, cette relation renvoie à la dimension partisane bien plus qu'à la dimension proprement politique des comportements électoraux. Si celle-ci doit être distinguée de celle-là, elle doit correspondre chez les électeurs, non pas à leurs représentations les plus durables sur le système des partis, mais plutôt aux représentations les plus actuelles, tenant à la configuration que présentent les partis au moment de l'élection, à leur programme, à leur organisation et à leur propagande. Sinon, pour revenir au cas sous observation, il est impossible d'expliquer pourquoi un tiers parti a réussi au Québec en 1962, et non en 1945 ou en 1958, et surtout pourquoi ce tiers parti fut celui du Crédit Social.

En d'autres termes, Maurice Pinard a raison d'affirmer que, sans des facteurs politiques qui se situent au niveau du système des partis, les conditions socio-économiques n'auraient pu produire d'elles-mêmes le succès du Crédit Social. C'est cependant dans des traits plus actuels de ce système des partis qu'il faut loger, selon moi, la dimension proprement politique des résultats électoraux.

De ce point de vue, on doit attacher beaucoup d'importance à l'élection fédérale de 1958 et aussi à l'élection provinciale de 1960 qui ont précédé de quelques années l'élection fédérale de 1962. Ces deux élections

¹ Dans les localités de Lévis, c'est plutôt le contraire qui se produit : les Créditistes sont d'autant plus forts que les Conservateurs étaient relativement forts avant 1962, comme si de fortes traditions libérales avaient réussi à contenir quelque peu le Crédit Social. Michel Chaloult et moi-même avons d'ailleurs constaté le même phénomène dans une communication inédite, présentée au congrès de l'ACFAS, en 1962, sous le titre *L'élection fédérale de 1962 à l'Île d'Orléans*.

marquent la fin, la première d'une très longue et très nette domination des Libéraux sur le plan fédéral, la seconde du régime Duplessis qui durait depuis seize ans. C'est, à deux ans d'intervalle, la défaite au Québec d'un parti « rouge » et d'un parti « bleu », ce qui suppose évidemment de nombreux changements d'allégeance et, plus profondément, la désaffection d'un bon nombre d'électeurs envers des partis qu'ils appuyaient depuis longtemps. Sur le plan fédéral comme sur le plan provincial, la période en est donc une de transition et d'instabilité électorale, ce qui ne peut manquer de favoriser un tiers parti comme le Crédit Social.

On peut d'ailleurs ajouter que dans toutes les régions du Québec sur le plan fédéral, et dans quelques régions sur le plan provincial (régions où le Crédit Social allait obtenir beaucoup de succès), le parti vainqueur de la dernière élection allait bien vite décevoir ses électeurs et sympathisants. Quand Réal Caouette et ses hommes confondaient dans un égal mépris les « deux vieux partis », ils ne faisaient qu'exploiter l'hésitation qu'avaient de nombreux électeurs à appuyer les tendances « rouge » et « bleu » qui, l'une et l'autre, semblaient en perte de vitesse, et ce sur l'un et l'autre plans — à l'exception des Libéraux provinciaux dans la plupart des régions du Québec.

Si cette hypothèse est juste, le Crédit Social aurait eu d'autant plus de chances de réussir en 1962 que le déplacement d'un parti vers un autre eût été manifeste aux élections précédentes de 1958 et de 1960. Si l'on prend, comme indice de ce déplacement, le fait que dans une circonscription un député d'un des deux partis ait été remplacé par un député de l'autre parti,¹ on constate justement que les déplacements furent plus marqués dans le territoire couvert par nos 31 circonscriptions créditistes qu'ailleurs. Comme l'indique le tableau 2, c'est dans moins d'un cas sur deux que de tels déplacements se sont produits, de 1957 à 1958, hors de nos 31 circonscriptions créditistes, alors qu'ils s'étaient produits deux fois sur trois dans le territoire de ces circonscriptions.

D'autre part, si l'on ramène artificiellement la carte électorale provinciale à la carte électorale fédérale, en considérant que l'équivalent provincial d'une circonscription fédérale donnée est constitué par la circonscription (provinciale) qui renferme la plus forte proportion d'électeurs de cette circonscription fédérale, on constate qu'environ 60 pour cent (17 sur 29) des changements d'allégeance aux élections provinciales de 1960 (une fois ces changements convertis par rapport à la carte fédérale) se sont produits sur le territoire des 31 circonscriptions les plus créditistes de 1962. Hors de ces 31 circonscriptions, il y avait eu stabilité des allégeances, de

¹ Cet indice me semble ici plus pertinent qu'un déplacement de tel ou tel ordre dans les pourcentages, étant donné que chez les électeurs le remplacement d'un parti par un autre est plus « visible » et surtout plus significatif que la simple modification dans les pourcentages.

TABLEAU 2

Déplacements électoraux entre les élections fédérales de 1957 et de 1958, et résultats du Crédit Social en 1962, par circonscription.

CRÉDIT SOCIAL EN 1962	DÉPLACEMENTS ÉLECTORAUX DE 1957 À 1958	
	Changement d'allégeance	Pas de changement d'allégeance
Plus de 30% des votants.....	21	10
Moins de 30% des votants.....	20	24

1956 à 1960, dans trois cas sur quatre environ (32 cas sur 44). C'est ce que montre le tableau 3.

C'est pourquoi, même si l'on peut admettre que c'est la faiblesse du parti conservateur au Québec qui a créé les conditions structurales favorables aux succès du Crédit Social, il semble bien qu'il y ait eu de façon plus immédiate et plus localisée telle chose qu'une conjoncture politique propice à ce parti. Et je ne crois pas qu'on puisse négliger ces facteurs de conjoncture politique dans l'explication des résultats électoraux.

Pas plus qu'on peut négliger l'organisation et les activités des partis qui exploitent cette conjoncture. Il est inutile de répéter ici ce qui a déjà

TABLEAU 3

Déplacements électoraux entre les élections provinciales de 1956 et de 1960, et résultats du Crédit Social en 1962, par circonscriptions provinciales ramenées aux circonscriptions fédérales.

CRÉDIT SOCIAL EN 1962	DÉPLACEMENTS ÉLECTORAUX DE 1956 À 1960	
	Changement d'allégeance	Pas de changement d'allégeance
Plus de 30% des votants.....	17	14
Moins de 30% des votants.....	12	32

été écrit à propos de la circonscription de Lévis,¹ et qui s'applique, à quelques variantes près, aux autres circonscriptions remportées par le Crédit Social. Je rappelle seulement qu'à ce niveau de la dimension politique trois ordres de phénomènes sont étroitement liés.

Notons d'abord l'organisation créditiste, qui se trouvait sur un pied de guerre bien avant l'élection de juin 1962, constituée qu'elle était en une hiérarchie très efficace de bureaux de scrutin compris dans des secteurs, eux-mêmes compris dans des territoires. Dans une telle hiérarchie, un responsable donné n'avait à communiquer qu'avec dix ou douze subordonnés au plus. Cette organisation semble avoir fonctionné aussi efficacement, sinon davantage, dans une circonscription de grande ville, telle que Québec-Est, que dans une circonscription faite de petites localités comme Portneuf. Aussi, je ne crois pas qu'on puisse retenir l'hypothèse, d'ailleurs intéressante de Maurice Pinard, à savoir que le peu de connaissance qu'avaient les électeurs des organisateurs créditistes locaux fut, dans une grande ville comme Montréal, un obstacle à la montée du Crédit Social. Je crois plus simplement que les organisateurs et les militants créditistes y étaient relativement beaucoup moins nombreux. Sinon pourquoi les aurait-on moins bien connus dans les quartiers populaires de Montréal que dans ceux de Québec ?

Un second facteur important est l'usage qui fut fait de la télévision. Il serait extrêmement intéressant de vérifier à ce propos une constatation faite un peu après l'élection de 1962, à savoir, que le Crédit Social l'avait emporté là où Réal Caouette et ses principaux lieutenants avaient été entendus par la voie du « petit appareil ». Il suffirait pour le savoir de s'informer auprès des postes de télévision où les chefs créditistes ont parlé, afin d'établir la période et la fréquence de leurs discours ainsi que le rayon d'écoute et de vision dont ils disposaient.

Enfin, il ne faut pas négliger la diffusion qui s'est produite à partir de la télévision grâce aux organisations créditistes. Les spécialistes de la propagande et de l'agitation savent depuis longtemps que l'information se diffuse en deux étapes au moins, soit, des sources aux leaders d'opinion, et des leaders d'opinion à la « masse » de la population.² On trouvera, dans l'article sur l'élection de Lévis, de nombreux exemples de cette propagation des idées créditistes par les militants et les sympathisants du parti utilisant la voie des groupes primaires de parents, de voisins, d'amis et de camarades de travail. C'est sans doute là un des aspects les plus méconnus, mais aussi un des plus importants des succès créditistes, que les intellectuels, journalistes et commentateurs, n'ont pu saisir parce qu'appartenant à d'autres milieux que ceux où s'est propagé le Crédit Social.

¹ Voir V. LEMIEUX, « The Election in the Constituency of Lévis », *loc. cit.*, 35-36.

² C'est ce que D. Katz et P. F. Lazarsfeld ont appelé le « two-step flow of communication » ; voir leur livre, *Personal Influence*, Glencoe, Illinois, The Free Press, 1955.

4. *La dimension personnelle*

Dans la plupart des commentaires à la suite de l'élection de 1962, on retrouvait deux constantes : les succès du Crédit Social sont dus au « mécontentement » de la population ; ils sont dus à Réal Caouette. Avec le plus grand recul dont nous disposons maintenant, pouvons-nous évaluer la contribution exacte du tribun créditiste aux succès de son parti ?

Remarquons d'abord qu'avec le temps l'importance du facteur Caouette dans cette élection semble s'être quelque peu estompée. Plus d'un qui ne voyait d'abord que Caouette aperçoit mieux aujourd'hui les forces qui le portaient. De la même façon, certains succès électoraux, qui sont d'abord attribués à un organisateur local, apparaissent plus tard comme ayant été portés par un courant plus vaste.

On n'a pas encore élaboré de techniques bien précises pour mesurer cette dimension des résultats électoraux.¹ C'est pourquoi je ne me risquerai pas à répondre à la question que je viens de poser. Toutefois, je crois qu'en sociologie électorale cette dimension doit être tenue comme résiduaire. Dans cette perspective, on pourrait attribuer à l'action personnelle de Réal Caouette (ou de Gilles Grégoire, dans la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean) cette marge des résultats créditistes qui ne semble pas produite par l'action combinée des trois autres dimensions (socio-économique, partisane et politique). Concrètement, il s'agirait donc de comparer les résultats créditistes obtenus dans des milieux à peu près identiques quant aux trois premières dimensions mais où, dans certains cas, Réal Caouette a été vu et entendu, alors qu'il ne l'a pas été dans les autres cas. À partir d'une enquête du genre de celle qui a été proposée auprès des postes de télévision ayant diffusé les discours du tribun créditiste, on pourrait sans doute mener cette étude comparative.

5. *De l'élection de 1962 à celle de 1963*

Le 8 avril 1963, le Crédit Social améliorait ses positions, en pourcentages de votants, dans 35 des 44 circonscriptions où il avait obtenu moins de 30 pour cent l'année précédente, mais par contre, il perdait du terrain dans 24 des 31 autres circonscriptions. Autrement dit, il se produisait une égalisation du soutien du Crédit Social qui, au niveau de la province, se soldait au total par un gain de votes et une perte de sièges.²

¹ Voir cependant les travaux du *Survey Research Center* de l'Université de Michigan qui ont tenté d'isoler, parmi les attitudes qui fondent le comportement électoral, celles qui ont pour objet la personnalité des candidats. Par exemple, A. CAMPBELL *et al.*, *The American Voter*, New York, J. Wiley and Sons, 1960.

² Notons qu'en 1963 comme en 1962 il semble y avoir un certain rapport entre l'évolution des taux de participation et les résultats obtenus par le Crédit Social. De 1958 à 1962, en effet, on observe des mouvements à la hausse ou à la baisse dans 37 des 44 circonscriptions où le Crédit Social n'atteint pas les 30 pour cent : dans les 7 autres, le taux ne varie pas, du moins si l'on s'en tient au pourcentage sans décimale de la participation. Or, de ces

Selon toute apparence, la dimension politique et la dimension partisane qui lui est liée de près furent prédominantes dans cette élection fédérale de 1963 au Québec. Disons d'abord que si la conjoncture parlementaire s'était trouvée favorable au Crédit Social, sans l'appui duquel aucun parti fédéral ne pouvait être assuré de la majorité, la conjoncture politique au Québec ne se prêtait pas aussi bien que l'année précédente à une exploitation qui fût rentable par les Créditistes. Le parti du Crédit Social n'avait plus à affronter deux « vieux partis » plus ou moins indifférenciés et qui venaient de subir tous deux une défaite électorale. Au contraire, la déroute des Conservateurs dans le Québec redonnait, par contraste, une certaine vigueur aux Libéraux, et ceux-ci se trouvaient auréolés, bien qu'indirectement, par la toute récente victoire du parti de Jean Lesage en novembre 1962. On pouvait remarquer, dans les assemblées des Libéraux, que, d'une part, ceux-ci évoquaient plus qu'en 1962 leur passé au gouvernement avant 1957, comme si les déboires des Conservateurs les justifiaient d'agir ainsi ; et que, d'autre part, ils s'associaient plus que l'année précédente au gouvernement Lesage, ce que la prise de position de ce dernier en faveur du parti de M. Pearson allait permettre encore plus. Inversement, les Créditistes parlaient beaucoup moins des deux « vieux partis » durant cette campagne, pour s'attaquer carrément aux Libéraux. Notons enfin, comme facteur favorable aux Libéraux, un certain renouvellement de l'« équipe » des candidats et une propagande massive contre le Crédit Social.

Si cette évaluation est exacte, et si en particulier la solidarité entre Libéraux fédéraux et Libéraux provinciaux a vraiment joué dans cette élection, c'est dans les zones où les Libéraux de Jean Lesage ont fait des progrès de 1960 à 1962 que les Libéraux fédéraux auraient eu le plus de chances de réussir contre le Crédit Social 1963. En fait, si nous nous reportons encore une fois aux 31 circonscriptions les plus créditistes de 1962, nous observons qu'elles se divisent en deux groupes à peu près égaux, selon que les Libéraux y reprennent plus ou moins de 10 pour cent des votants, de 1962 à 1963.

37 mouvements, 31 sont à la baisse et 6 seulement à la hausse. D'un autre côté, on observe aussi des mouvements dans 25 des 31 circonscriptions les plus créditistes : 13 sont à la baisse et 12 à la hausse. Et si l'on excepte les 5 circonscriptions de la Rive Sud et du Bas du Fleuve (Kamouraska, Matapédia - Matane, Montmagny - L'Islet, Rimouski, Rivière-du-Loup - Témiscouata) où la participation est excessivement forte en 1958, on n'a plus que 8 mouvements à la baisse contre 12 à la hausse. Plusieurs observateurs ont d'ailleurs remarqué que le Crédit Social avait d'autant mieux réussi qu'il avait pu amener aux urnes un bon nombre d'abstentionnistes habituels. Il est également assez net que, de 1962 à 1963, l'évolution des taux de participation est en relation avec les mouvements des pourcentages créditistes. Des 23 circonscriptions où la participation augmente, il n'y en a pas moins de 18 où le Crédit Social améliore ses positions (quant aux votants), alors que, des 43 circonscriptions où la participation baisse, il y en a 26 où le Crédit Social baisse également. Nous avons donc là un autre facteur qu'on ne peut pas négliger dans l'explication des résultats créditistes. Et ce facteur relève évidemment de la dimension politique, puisque c'est surtout aux programmes, à l'organisation et à la propagande des partis qu'est due l'évolution des taux de participation d'une élection à l'autre.

À partir de là, nous constatons que des 14 circonscriptions où les Libéraux fédéraux reprennent plus de 10 pour cent, 9 correspondent à des zones où les Libéraux provinciaux sont en progrès de 1960 à 1962, soit : Québec - Montmorency, Québec-Ouest, Saint-Maurice - Lafèche, Drummond - Arthabaska, Richmond - Wolfe, Sherbrooke, Stanstead, Kamouraska et Saguenay. Des 5 autres, 3 se trouvent dans la région de la Rive Sud et du Bas du Fleuve (Matapédia - Matane, Montmagny - L'Islet, Rivière-du-Loup - Témiscouata). Les 2 autres circonscriptions sont celles de Compton - Frontenac et du Lac-Saint-Jean.

D'autre part, des 17 circonscriptions où les Libéraux reprennent moins de 10 pour cent des votants, 11 correspondent à des zones où les Libéraux provinciaux sont en perte de vitesse de 1960 à 1962. Ce sont : Beauce, Bellechasse, Charlevoix, Dorchester, Lévis, Portneuf, Champlain, Mégantic, Shefford, Rimouski, Roberval. De façon assez nette, les exceptions se regroupent en régions : Chapleau et Villeneuve dans l'Abitibi, Chicoutimi et Lapointe dans le Saguenay - Lac-Saint-Jean, en plus de Hull dans l'Outaouais. L'autre circonscription est celle de Québec-Est.

Plusieurs de ces exceptions deviennent elles-mêmes significatives si l'on se reporte à la thèse de Roland Morin, écrite en 1947. En effet, celui-ci remarque « que le développement du Crédit Social s'est fait d'une façon tout à fait caractéristique, à la façon d'un immense éventail qui s'étend au nord de Montréal ».¹ Or, cet éventail comprend justement les 3 régions où se trouvent 5 des 6 circonscriptions qui, bien qu'elles se soient montrées très libérales aux élections provinciales de 1962, résistent plus que les autres de même type aux Libéraux fédéraux en 1963.

Je ferais donc l'hypothèse que ce sont des traditions créditistes plus fortes parce que plus anciennes qui expliquent pour une part cette résistance lors de l'élection de 1963. Contre les Libéraux qui, profitant de la conjoncture politique, faisaient appel avec succès au traditionnel principe partisan : « rouge à Québec et rouge à Ottawa », on avait là un obstacle efficace parce que situé au même niveau. Il est aussi remarquable qu'en plus d'être situées dans deux des régions de première implantation créditiste, les circonscriptions de Villeneuve, Chapleau, Chicoutimi et Lapointe furent toutes beaucoup moins libérales que l'ensemble de la province de 1953 à 1958. Ajoutons à cela que, dans au moins deux d'entre elles, se présentaient de très fortes personnalités créditistes (Caouette et Grégoire), et on comprendra que ces circonscriptions aient pu être moins influencées que les autres par la remontée des Libéraux provinciaux de 1960 à 1962.

Inversement, les circonscriptions du Lac Saint-Jean et de Montmagny - L'Islet, où les Libéraux fédéraux reprennent plus de 10 pour cent des votants sans que les Libéraux provinciaux y aient fait de progrès de 1960 à 1962,

¹ *Op. cit.*, 33.

furent de 1953 à 1958 des circonscriptions très libérales. Ici encore, le « réveil » de la dimension partisane chez les Libéraux, à cette élection de 1963, peut expliquer leur comportement. Quant à Matapédia - Matane et à Rivière-du-Loup - Témiscouata, la présence d'assez forts candidats libéraux (Tremblay et Gendron) contre d'assez faibles candidats créditistes fut peut-être décisive.¹

CONCLUSION

Cette étude avait pour but de montrer l'utilité d'une approche sociologique des résultats électoraux.

Plus précisément, j'ai voulu montrer que cette approche ne pouvait être fructueuse que si l'on faisait tenir ensemble toutes les dimensions sociologiques du vote. Au cours de l'analyse, quatre dimensions ont été distinguées, qu'on peut appeler : socio-économique, partisane, politique et personnelle. Parce qu'elles sont des dimensions sociologiques, elles renvoient à des « groupes » (au sens large) qui influencent le comportement électoral de l'individu ou de la collectivité. La dimension socio-économique renvoie à des groupes d'âge, d'occupation, de revenu, d'habitat, etc. ; la dimension partisane, aux groupes où se transmettent les traditions électorales ; la dimension politique, à ces groupes que sont les partis, au système qu'ils constituent, à leurs programmes, à leur organisation et à leurs activités électorales ; et la dimension personnelle, aux chefs, candidats, organisateurs et travailleurs d'élection qui symbolisent de façon plus immédiate les partis. Inutile d'ajouter que ces dimensions sont liées fonctionnellement entre elles, comme sont d'ailleurs liés entre eux, dans leur influence réelle auprès des électeurs, les groupes auxquels les dimensions renvoient. Toutefois d'une élection à l'autre, et aussi d'un milieu électoral

¹ Au moment de livrer cet article à l'impression je n'ai en main que les résultats provisoires de l'élection fédérale du 8 novembre 1965. En plus de montrer qu'hors du Ralliement des Créditistes et de Réal Caouette il n'y a pas de salut, même pour les fortes personnalités (Marcoux, Frenette et les autres ex-Thompsonistes qui se présentaient comme Indépendants sont arrivés derrière le candidat créditiste de leur circonscription), un trait remarquable de cette élection, du côté créditiste, me semble être la meilleure résistance de ce que j'ai appelé le créditisme plutôt social par rapport au créditisme plutôt économique, alors que le contraire s'était produit en 1963. Plusieurs facteurs liés aux dimensions socio-économique et politique expliquent ce phénomène : ainsi, la plus grande prospérité économique qu'en 1962 et 1963 et la moins grande insistance des Créditistes sur les mesures économiques (dividendes, pensions, etc.) durant la campagne, et aussi, une campagne moins active de la part des Libéraux qui n'étaient plus portés par les succès récents des Libéraux provinciaux, ce qui avait surtout atteint, en 1963, les circonscriptions de créditisme plutôt social. Tous ces facteurs contribuent à la plus forte résistance, en 1965, du créditisme plutôt social, sans doute plus irréductible que l'autre : si l'on met ensemble les votes reçus par les Créditistes et les ex-Thompsonistes, on constate que dans les 19 circonscriptions (sur les 31 circonscriptions « fortes » de 1962) de créditisme plutôt social, le Crédit Social ne perd en moyenne que 6 pour cent des votants de 1963 à 1965, alors que dans les 12 circonscriptions de créditisme plutôt économique il en perd 9 pour cent en moyenne (ces calculs ont été effectués à partir des compilations de Paul Cliche parues dans *Le Devoir* du jeudi, 18 novembre 1965).

à l'autre, le jeu des dimensions varie selon la « charge », l'intensité et la direction de chacune. C'est ainsi qu'on a vu que, de 1962 à 1963, les liens entre la dimension partisane et la dimension politique du vote créditiste se sont modifiés de façon sensible.

Ceci dit, une double tâche s'impose si l'on veut développer cette idée des quatre dimensions. Il faudrait d'abord, pour isoler ou mesurer plus précisément chacune des dimensions, adopter ou inventer au besoin des techniques d'analyse plus fines que celles qui ont été utilisées plus haut. Au moins deux de ces techniques ont commencé d'être appliquées à l'étude des résultats électoraux ou de phénomènes apparentés, l'analyse hiérarchique¹ et l'analyse factorielle,² et il me semble qu'on peut entrevoir des développements fructueux de ce côté.

En même temps cependant qu'on perfectionnera les techniques, et aussi à partir de ces perfectionnements, il faudrait pouvoir construire une espèce de modèle à quatre dimensions (ou plus), dont chacune des situations électorales observées serait une réalisation particulière, selon les « entrées » en chaque dimension et la façon dont elles réagissent les unes sur les autres.

À ce propos, on peut déjà suggérer quelques « lois » du modèle, à partir des situations analysées dans cet article. C'est ainsi qu'il semble peu probable que le changement puisse s'introduire au niveau de la dimension partisane : il s'agit là d'une dimension toujours « liée », qui réagit à des changements en d'autres points du système, soit en les amoindrissant, soit en les amplifiant. Des transformations peuvent par contre s'introduire au niveau des trois autres dimensions, mais il semble que, dans le cas des dimensions socio-économique et personnelle, il faille que ces changements se traduisent d'abord au niveau de la dimension politique pour pouvoir affecter ensuite l'ensemble du système. La dimension politique constituerait donc une espèce de dimension prédominante où pourrait s'introduire, se répercuter ou s'annuler le changement. C'est du moins ce qui ressort de notre analyse.

Vincent LEMIEUX

*Département de science politique,
Université Laval.*

¹ Voir, par exemple, J. SAUERWEIN et A. de VULPIAN, « Description des attitudes électorales collectives au moyen de l'analyse hiérarchique », dans F. GOGUEL, *Nouvelles études de sociologie électorale*, Paris, A. Colin, 1954, 155-184 ; V. LEMIEUX, « Les élections provinciales dans le comté de Lévis, de 1912 à 1960 », *Recherches sociographiques*, II, 3-4, juillet-décembre 1961, 385-390.

² Pour une tentative intéressante, voir D. MACRÆ, « Une analyse factorielle des préférences politiques », *Revue française de science politique*, mars 1958, 95-109.